CHD®
Audit Hauts-de-France

Pour toute correspondance :
CHD SAINT-QUENTIN
43, Boulevard Cordier
02100 SAINT QUENTIN
Tél. 03.23.06.03.03
E-mail : saint-quentin@groupechd.fr
www.groupechd.fr

CENTRE D'ANIMATION SOCIO-CULTUREL

Association Loi 1901

Siège Social :

7, Place du Général de Gaulle

02230 FRESNOY-LE-GRAND

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

- Exercice clos le 31 Décembre 2023 -

****

(Assemblée Générale du 29 Février 2024)

commissaire aux comptes

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 120.000 €
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts-comptables de la région Picardie-Ardennes et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Amiens
SIEGE SOCIAL : Zone Commerciale – Les Arboricoles – 183, Rue de Moines – 02200 VILLENEUVE SAINT GERMAIN
325 366 441 - RCS Soissons
Tél. 03.23.59.85.00 – www.groupechd.fr

Mesdames, Messieurs,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du **"CENTRE D'ANIMATION SOCIO-CULTUREL"** relatifs à l'exercice **2023**, s'étendant du 1er Janvier 2023 au 31 Décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entité " **CENTRE D'ANIMATION SOCIO-CULTUREL**" à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie ***"Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels"*** du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er Janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédées ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur les éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT MORAL ET FINANCIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DU PRÉSIDENT ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient au Président d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Président d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Président, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,

- il apprécie le caractère approprié de l'application par le Président de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint Quentin,
Le 14 Février 2024.

Pour CHD Audit Hauts de France

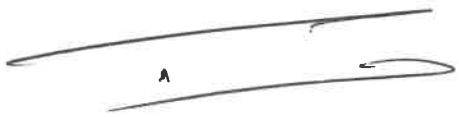

Bruno SUCHOCKI,

Commissaire aux Comptes.

CASOC
FRESNOY LE GRAND

BILAN

Bruno SUCHOCKI
Commissaire aux Comptes
Tél. : 03 23 06 03 03
Fax : 03 23 62 11 91
43, Boulevard Cordier - 02100 ST QUENTIN

Le 13/02/2024 à 08:45

Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			31.12.2022
	Brut	Amort	Net	Total
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**8 576.66**	**7 455.39**	**1 121.27**	**1 996.79**
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
DONATIONS TEMPORAIRES D'USUFRUIT				
CONCES. BREVETS LICENCES LOGICIELS DROITS & VAL SIMILAIRES	8 576.66	7 455.39	1 121.27	1 996.79
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
AVANCES ET ACOMPTES (INCORPORELLES)				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**75 181.80**	**67 962.33**	**7 219.47**	**9 257.85**
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS				
INSTALLATION TECHNIQUE, MAT ET OUTILLAGE INDUS.	75 181.80	67 962.33	7 219.47	9 257.85
IMMOBILISATIONS EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES				
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
PRETS				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)	**83 758.46**	**75 417.72**	**8 340.74**	**11 254.64**
STOCKS ET EN-COURS				
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS				
EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS				
EN-COURS DE PRODUCTION DE SERVICES				
PRODUITS INTERMEDIAIRES ET FINIS				
MARCHANDISES				
CREANCES D'EXPLOITATION	**130 649.02**	**385.00**	**130 264.02**	**130 432.03**
CREANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES	9 790.24	385.00	9 405.24	9 694.42
CREANCES RECUES PAR LEGS ET DONATIONS				
AUTRES CREANCES	120 858.78		120 858.78	120 737.61
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
DISPONIBILITES	**170 923.88**		**170 923.88**	**127 984.00**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	**9 386.15**		**9 386.15**	**11 569.60**
TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)	**310 959.05**	**385.00**	**310 574.05**	**269 985.63**
FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS (3)				
PRIMES DE REMBOURSEMENTS DES OBLIGATIONS / EMPRUNTS (4)				
ECART DE CONVERSION ACTIF (5)				
TOTAL GENERAL	**394 717.51**	**75 802.72**	**318 914.79**	**281 240.27**

BILAN

Bruno SUCHOCKI
Commissaire aux Comptes
Tél. : 03 23 06 03 03
Fax : 03 23 62 11 91
43, Boulevard Cordier - 02100 ST QUENTIN

Passif	31/12/2023 Montant	31.12.2022 Total
FONDS PROPRES		
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		
FONDS PROPRES STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES	28 619.55	28 619.55
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE		
FONDS PROPRES STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES		
ECART DE REEVALUATION		
RESERVES		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE		
AUTRES RESERVES		
REPORT A NOUVEAU	71 866.51	61 825.22
EXEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	38 301.48	10 041.29
SITUATION NETTE (1)	**138 787.54**	**100 486.06**
AUTRES FONDS		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 198.97	3 997.64
PROVISIONS REGLEMENTEES		
TOTAL AUTRES FONDS (2)	**1 198.97**	**3 997.64**
TOTAL FONDS PROPRES (1 + 2)	**139 986.51**	**104 483.70**
FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS		
FONDS DEDIES	22 614.00	22 614.00
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES (3)	**22 614.00**	**22 614.00**
PROVISIONS POUR RISQUES	34 774.94	31 245.85
PROVISIONS POUR CHARGES		
TOTAL PROVISIONS (4)	**34 774.94**	**31 245.85**
DETTES		
DETTES FINANCIERES		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET ASSIMILES (TITRES ASSOCIATIFS)		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	3 031.38	6 407.42
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	50 000.00	50 000.00
DETTES D'EXPLOITATION		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	6 562.15	3 689.37
DETTES DES LEGS OU DONATION		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	38 445.85	33 093.45
DETTES DIVERSES		
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
AUTRES DETTES	21.14	436.69
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	23 478.82	29 269.79
TOTAL DETTES (5)	**121 539.34**	**122 896.72**
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)		
TOTAL GENERAL	**318 914.79**	**281 240.27**

COMPTE DE RESULTAT

Bruno SUCHOCKI
Commissaire aux Comptes
Tél. : 03 23 06 03 03
Fax : 03 23 62 11 91
43, Boulevard Cordier - 02100 ST QUENTIN

Sélection période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Toutes les écritures

	Du 01/01/2023 au 31/12/2023		31.12.2022
	Montant	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
COTISATIONS	5 535.00		5 950.00
VENTES DE BIENS			
DONT VENTES DE DONS EN NATURE			
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	354 941.60		292 178.98
DONT PARRAINAGES	5 730.00		6 690.00
VENTES DE BIENS ET SERVICES		**354 941.60**	**292 178.98**
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	237 386.41		244 402.65
VERSEMT. DES FONDATEURS OU CONSOMMAT. DOTATION CONSOMPT.			
RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2 300.00		1 737.00
DONS MANUELS	2 300.00		1 737.00
MECENATS			
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			
CONTRIBUTIONS FINANCIERES			
PRODUITS DE TIERS FINANCEURS		**239 686.41**	**246 139.65**
REPRISES / AMORT., DEPRECIAT. PROV. ET TRANSFERT CHGS	19 813.20		28 177.51
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES			
AUTRES PRODUITS			
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		**619 976.21**	**572 446.14**
CHARGES D'EXPLOITATION			
ACHATS DE MARCHANDISES			
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	210 248.10		205 274.69
AIDES FINANCIERES			
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	6 142.01		4 528.21
SALAIRES ET TRAITEMENTS	279 013.80		273 041.85
CHARGES SOCIALES	66 639.54		66 651.50
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	5 087.43		6 671.05
DOTATIONS AUX PROVISIONS	3 529.09		6 265.55
REPORTS EN FONDS DEDIES			
AUTRES CHARGES	890.38		851.76
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)		**571 550.35**	**563 284.61**
RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)		**48 425.86**	**9 161.53**

Bruno SUCHOCKI
Commissaire aux Comptes
Tél. : 03 23 06 03 03
Fax : 03 23 62 11 91
43, Boulevard Cordier - 02100 ST QUENTIN

COMPTE DE RESULTAT

	Du 01/01/2023 au 31/12/2023		31.12.2022
	Montant	Total	Total
PRODUITS FINANCIERS			
DE PARTICIPATION			
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	2 351.94		944.14
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGE			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)		**2 351.94**	**944.14**
CHARGES FINANCIERES			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	1 471.82		269.44
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (4)		**1 471.82**	**269.44**
RESULTAT FINANCIER (3-4)		**880.12**	**674.70**
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
SUR OPERATIONS DE GESTION	10 556.42		2 015.21
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	2 798.67		2 615.35
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGES			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (5)		**13 355.09**	**4 630.56**
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
SUR OPERATIONS DE GESTION	24 359.59		4 425.50
SUR OPERATION EN CAPITAL			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (6)		**24 359.59**	**4 425.50**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (5-6)		**-11 004.50**	**205.06**

Bruno SUCHOCKI
Commissaire aux Comptes
Tél. : 03 23 06 03 03
Fax : 03 23 62 11 91
43, Boulevard Cordier - 02100 ST QUENTIN

Le 13/02/2024 à 08:44

COMPTE DE RESULTAT

	Du 01/01/2023 au 31/12/2023		31.12.2022
	Montant	Total	Total
PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS (7)			
IMPOTS SUR LES BENEFICES (8)			
TOTAL DES PRODUITS (1+3+5)		**635 683.24**	**578 020.84**
TOTAL DES CHARGES (2+4+6+7+8)		**597 381.76**	**567 979.55**
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE		**38 301.48**	**10 041.29**
SOLDE DEBITEUR = PERTE			
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
DONS EN NATURE	35 628.57		44 073.60
PRESTATION EN NATURE			
BENEVOLAT			
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		**35 628.57**	**44 073.60**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
SECOURS EN NATURE	35 628.57		44 073.60
MISES A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS			
PRESTATION EN NATURE			
PERSONNEL BENEVOLE			
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		**35 628.57**	**44 073.60**

COMPTE DE RESULTAT

Bruno SUCHOCKI
Commissaire aux Comptes
Tél. : 03 23 06 03 03
Fax : 03 23 62 11 91
43, Boulevard Cordier - 02100 ST QUENTIN

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES PAR NATURE

Répartition par nature de charges			Répartition par nature de ressources		
	TOTAL (870)	**0.00**	**870**	**Bénévolat**	
860	**Secours en nature**		8700000	Contributions volontaires	35 628.57
8600000	Emplois des contrib.volontaire	35 628.57		**TOTAL (860)**	**35 628.57**
	Total charges contributions volontaires	**35 628.57**		**Total produits contributions volontaires**	**35 628.57**

Annexes aux comptes annuels

Bruno SUCHOCKI
Commissaire aux Comptes
Tél. : 03 23 06 03 03
Fax : 03 23 62 11 91
43, Boulevard Cordier - 02100 ST QUENTIN

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 318 914.79 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 38 301.48 E.

Ces documents qui comprennent le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ont été établis sur la base des pièces, documents et informations portées à notre connaissance par l'entité.

Nous n'avons pas été informés de l'existence de litiges, engagements ou risques susceptibles de créer une charge pour l'entité et qui n'aurait été reflétée dans les comptes annuels au 31 décembre 2023.

Les contrôles réalisés ne constituent pas un audit, et en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion sur les comptes identifiés ci-dessus.

Nos travaux ont été effectués en conformité avec les diligences définies par notre cabinet dans le cadre des missions d'établissement des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Annexes aux comptes annuels (suite)

Bruno SUCHOCKI
Commissaire aux Comptes
Tél. : 03 23 06 03 03
Fax : 03 23 62 11 91
43, Boulevard Cordier - 02100 ST QUENTIN

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 83 759 euros (hors immobilisations grevées de droits)

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	8 577			8 577
Immobilisations corporelles	72 232	1 950		74 182
Immobilisations financières				
TOTAL	***81 809***	***1 950***		***83 759***

Amortissements et provisions d'actif = 75 418 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	6 581	876		7 457
Immobilisations corporelles	63 973	3 988		67 961
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	***70 554***	***4 864***		***75 418***

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess.dts similair	8 577	7 455	1 122	3 ANS
Inst. gales agencts amengt div	2 448	2 448	0	3 ANS
Materiel de transpor	45 960	45 960	0	DE 4 A 8 ANS
Mat.bureau & informa	20 021	13 459	6 562	3 ANS
Mobilier	3 791	3 134	657	DE 2 A 5 ANS
Materiel d'activites	2 962	2 962	0	DE 3 A 5 ANS
Immobil.grevees de d	588 471	588 471	0	Non amortiss.
TOTAL	***672 230***	***663 889***	***8 341***	

Immobilisations gréées de droits :

Un bail à commodat (biens grevés de droits et droits des propriétaires) a été signé avec la mairie de Fresnoy le Grand en 2005.
Le montant de l'immeuble a été estimé à 550 712 € (coût des travaux de réhabilitation). Le montant des équipements a été estimé à 37 759 €.

Les amortissements cumulés au 31 décembre 2023 s'élèvent à :

- 495 641 € pour l'immeuble totalement amorti (amortissement sur 15 ans)

- 37 759 € pour les équipements totalement amortis (amortissement sur 5 ans).

Etat des créances = 139 650

Bruno SUCHOCKI
Commissaire aux Comptes
Tél. : 03 23 06 03 03
Fax : 03 23 62 11 91
43, Boulevard Cordier - 02100 ST QUENTIN

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	139 650	139 650	0
TOTAL	***139 650***	***139 650***	***0***

Provisions pour dépréciation = 385

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	161	224	0		385
Comptes financiers					
TOTAL	***161***	***224***	***0***		***385***

Produits à recevoir par postes du bilan = 71 569

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	785
Autres créances	70 784
Disponibilités	
TOTAL	***71 569***

Charges constatées d'avance = 9 386

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

Bruno SUCHOCKI
Commissaire aux Comptes
Tél. : 03 23 06 03 03
Fax : 03 23 62 11 91
43, Boulevard Cordier - 02100 ST QUENTIN

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions = 34 775

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	31 246	3 529			34 775
TOTAL	***31 246***	***3 529***			***34 775***

Etat des dettes = 120 945

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	3 031	3 031		
Dettes financières diverses	50 000	50 000		
Fournisseurs	5 968	5 968		
Dettes fiscales & sociales	38 446	38 446		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	21	21		
Produits constatés d'avance	23 479	23 479		
TOTAL	***120 945***	***120 945***		

Charges à payer par postes du bilan = 28 826

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	3 782
Dettes fiscales & sociales	25 023
Autres dettes	21
TOTAL	***28 826***

Produits constatés d'avance = 23 479

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Engagements financiers

Engagements reçus	Montant
Billet de trésorerie	50 000
TOTAL	**50 000**

Annexes aux comptes annuels (suite)

Bruno SUCHOCKI
Commissaire aux Comptes
Tél. : 03 23 06 03 03
Fax : 03 23 62 11 91
43, Boulevard Cordier - 02100 ST QUENTIN

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Autres informations relatives au compte de résultat

Subventions de Fonctionnement :

Les subventions de fonctionnement attribuées pour l'année 2023 avaient pour objectif d'apporter une contribution financière au fonctionnement de l'association.

Montant initial	Montant	Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagements à réaliser sur ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Conseil Départemental	55 362		55 362		
Municipales Fresnoy Fonctionnement Fresnoy CEJ	30 000 16 000		30 000 16 000		
Autres subventions des Communes	8 675		8 675		
CAF	33 000		33 000		
MSA	3 000		3 000		
CCPV	45 386		45 386		
ETAT	8 715		8 715		
FEDER NUMERIQUE	12 269		12 269		
CPAM	17 260		17 260		
TOTAL	229 667		229 667		

Bruno SUCHOCKI
Commissaire aux Comptes
Tél. : 03 23 06 03 03
Fax : 03 23 62 11 91
43, Boulevard Cordier - 02100 ST QUENTIN

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES:

Les contributions volontaires en nature comprennent :

- les mises à disposition de personnels municipaux ou de mises à disposition de salles, pour une valeur totale estimée à 35 628.57 euros
- le bénévolat estimé à euros

CHARGES ET PRODUITS

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.